

Coordination SUD au Forum politique de haut niveau des Nations Unies (HLPF 2016)

Le forum politique de haut niveau (high level political forum, HLPF) des Nations Unies s'ouvre le lundi 11 juillet 2016 à New York. Mandaté par l'ECOSOC (Conseil économique et social des Nations Unies) pour assurer le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, il s'agit du premier rendez-vous politique multilatéral consacré aux Objectifs de Développement Durable (ODD) depuis leur adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015.

Coordination SUD se félicite du fait que la France se soit portée volontaire, avec 21 autres pays, à la remise d'un premier rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) à cette occasion. Cet exercice constitue un exercice nouveau pour le gouvernement, qui, à la différence de l'Agenda 2015, est amené à prendre en compte ces objectifs dans l'ensemble de ses propres politiques publiques.

Toutefois, en date du 13 juillet, le rapport français n'a toujours pas été communiqué. La France est également l'avant-dernier pays à avoir remis une contribution sur l'Agenda 2030 aux Nations Unies, bien après la date limite du 1^{er} juillet initialement fixée.

Compte tenu de ces retards et de l'absence du rapport français à ce stade, Coordination SUD n'est pas en mesure d'établir une critique de fond de ce document, ce que nous regrettons, mais rappellera ses positions et ses principes à l'occasion du HLPF.

Le besoin d'une lecture transversale :

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessite une stratégie ambitieuse, collective et transversale que le gouvernement français n'a pas développée à ce stade. Nous déplorons l'absence de réflexions de long terme pour l'heure sur la mise en œuvre de l'Agenda. De plus, le rapport manque de vision globale et a tendance à segmenter les enjeux entre eux là où il faudrait **déployer une lecture interconnectée de l'agenda et penser systématiquement les politiques publiques en fonction de la nécessaire articulation entre les 3 piliers du développement** (social – durable – économique) avec une approche par les droits.

Garantir la cohérence des politiques :

Le résumé que la France a remis aux Nations Unies, censé porter des messages transversaux, omet la question de la **cohérence des politiques pour le développement**. Nous appelons le gouvernement à assurer une cohérence interne à l'Agenda en sortant des logiques purement sectorielles, ainsi qu'à garantir une cohérence externe des politiques pour plus d'impact pour le développement. Ainsi, **les objectifs de développement durable doivent être systématiquement pris en compte et l'ensemble des politiques doivent leur être soumises**. C'est notamment le cas des politiques commerciales et agricoles portées par la France et l'Union européenne.

La lutte contre la pauvreté et les inégalités comme fil conducteur de l'action :

L'atteinte des ODD reposera sur la **lutte contre la pauvreté et les inégalités**, véritable fil conducteur de toute politique et pour chacun des autres ODD au-delà des ODD 1 et 10 spécifiquement. Si le taux d'extrême pauvreté a baissé durant le précédent agenda mondial pour le développement (OMD, 2000-2015), cela est principalement dû aux taux de croissance forts qu'ont connus la plupart des pays d'Asie du Sud et de l'Est, et la Chine notamment. Or, les modèles de croissance actuels sont, dans leur large majorité, fortement inégalitaires sur le plan social. Ils laissent des populations entières dans une situation de précarité profonde, en plus de contribuer à la destruction de l'environnement. Ils marquent un essoufflement planétaire qui justifie l'urgence à engager les transitions structurelles que le développement durable exige. Aussi, nous appelons à une réflexion de fond sur les causes systémiques de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique, afin d'être en mesure de **promouvoir un modèle de développement réellement plus durable, plus juste et respectueux des droits humains, ce qui suppose notamment la lutte contre l'évasion fiscale, la mise en place d'une redistribution efficace des revenus, et la sortie des modèles de production carbonée**. La communauté internationale doit s'engager plus fortement auprès des populations vulnérables, notamment en cas d'urgence humanitaire, sur l'égalité entre femmes et hommes, facteur essentiel du développement, et prendre en compte les enjeux liés à la jeunesse et à l'enfance, catégories de population souvent ignorées par les politiques publiques.

Pour une réelle gouvernance démocratique :

La mise en œuvre de l'Agenda 2030, repose en grande partie sur le bon vouloir des gouvernements. Elle nécessite une **meilleure gouvernance publique, réellement démocratique soutenue par des administrations de qualité, transparentes et au service des citoyens**. Elle demandera un réinvestissement dans les capacités publiques à gouverner. Or, la France a longtemps abandonné ce champ d'intervention au vu des crédits alloués aux missions « gouvernance ». A l'heure de la reprise de cette mission par l'AFD, nous en appelons à en refaire une priorité de notre coopération. Les interventions militaires, qui ne peuvent être confondues avec des politiques de développement de long terme, doivent désormais faire place à un effort massif en matière d'appui civil à la consolidation d'Etats de Droit et à la promotion de la société civile organisée comme acteur et partenaire nécessaire des politiques publiques.

Des ressources financières adaptées à l'enjeu :

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessitera des **efforts et des moyens inégalés de la part de tous les pays**. Cela passera d'abord pour les pays donateurs, par la nécessité d'honorer leur engagement bientôt cinquantenaire de **consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide au développement**. Cela concerne tout particulièrement en France où la courbe n'a cessé de décroître depuis 2010. **Nous appelons le gouvernement français à relever la part de son APD à 0,7% du PIB à l'horizon 2017 et à une augmentation de 10% par an des crédits consacrés aux dons, notamment pour rattraper progressivement l'énorme retard de la France sur la part d'APD transitant par les ONG.**

Ces efforts devront passer ensuite par **l'accroissement des capacités des Etats à lever l'impôt et retrouver des marges pour le financement public de leurs politiques**. L'impôt est aussi un instrument de redistribution de richesses utile pour rétablir l'équité sociale qui a fait tant défaut depuis 30 ans partout dans le monde. La capacité à lever l'impôt cependant restera inachevée si elle n'est pas accompagnée d'une **lutte acharnée contre les paradis fiscaux et contre la fuite fiscale qui représente en Afrique 11 fois le montant de l'APD**.

Un dialogue inclusif et pluri-acteurs :

La mise en œuvre et le suivi de l'Agenda 2030 nécessitera un **pilotage interministériel efficace**. Aussi Coordination SUD appelle les gouvernements, et le gouvernement français en particulier, à mettre en place un réel processus de concertation et de consultation pluri-acteurs, qui a fait défaut à ce stade. La réussite de l'agenda 2030 dépendra aussi de la capacité de chaque pays à **s'appuyer sur sa société civile et sur l'ensemble de ses échelons territoriaux et locaux**. Les expériences des collectivités locales et de la société civile doivent être valorisées. Les coalitions d'acteurs doivent être encouragées et soutenues et les approches territoriales préférées aux logiques sectorielles. Pour l'atteinte des ODD, il faudra associer le secteur privé lucratif en renforçant les garanties de sa bonne contribution à l'Agenda notamment au travers de cadres incitatifs forts pour une intégration structurelle de la **responsabilité sociale et environnementale**.

Coordination SUD appelle le gouvernement français à éclaircir au plus vite les moyens politiques, financiers et techniques qu'il mettra en place pour le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030, et rappelle que la solidarité internationale constitue un volet essentiel de cet Agenda sur lequel la France doit s'engager plus fortement compte tenu des enjeux de ces 17 objectifs et des attentes qu'ils suscitent au niveau mondial, notamment parmi les pays les moins avancés.

Coordination SUD rappelle enfin que ses 169 membres disposent d'expertises sectorielles et transversales mobilisables par le gouvernement pour le suivi et la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Nous attendons du gouvernement l'organisation d'un processus de consultation réellement inclusif afin que ces expertises alimentent les travaux et initiatives françaises sur la question à partir de l'été 2016.

Au niveau international, nous proposons que l'ensemble des gouvernements s'engage à établir des feuilles de route nationales et de préparer un rapport annuel sur l'avancement de leur mise en œuvre afin de le présenter localement et au niveau mondial, garantissant ainsi une logique de redevabilité des Etats auprès de la communauté internationale et auprès de tous les acteurs du développement durable.